
Extraits des délibérations de la commune de Brioude (Haute-Loire) contenant les détails de la fête célébrée à l'occasion de la reprise de Toulon, lors de la séance du 18 pluviôse an II (6 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Extraits des délibérations de la commune de Brioude (Haute-Loire) contenant les détails de la fête célébrée à l'occasion de la reprise de Toulon, lors de la séance du 18 pluviôse an II (6 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 359;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34847_t1_0359_0000_1

Fichier pdf généré le 15/05/2023

[Extraits des délibérations de la comm. de Brioude]

[3 niv. II]

... Un courrier extraordinaire envoyé par les représentants du peuple près Commune (1), ont fait part de lettres imprimées des représentants du peuple près l'armée assiégeant Toulon qui annoncent la prise de cette cité rebelle par les troupes de la République. Aussitôt la commune ayant communiqué cette nouvelle aux autorités constituées, elles se sont réunies sur le champ pour en faire la proclamation. Le bataillon de la garde nationale et celui de la réquisition se sont rassemblés, les citoyens de tout sexe et de tout âge ont pris part à cette fête civique; tous ont crié avec émotion : Vive la République ! Vive la Montagne, et, sans aucune réquisition, toutes les maisons ont été illuminées.

[18 niv. II]

L'agent national a dit : je dépose sur le bureau la loi qui veut qu'on célèbre une fête pour la prise de Toulon; le décadei prochain est le jour fixé pour cette cérémonie civique. La loi l'ordonne et nos cœurs la désirent. Ce n'est point par la magnificence que nous pouvons nous distinguer, eh bien ! remplaçons le luxe par la simplicité, la nature fut toujours au-dessus de l'art.

De même qu'un cœur pur est l'hommage le plus agréable à la divinité, de même la fête des républicains ne doit briller que par la réunion des âmes et l'expression de l'allégresse la plus vive. Toute la pompe de cette fête à jamais célèbre, doit consister dans ces mots : Toulon est à nous, la République triomphe, alors on s'embrasse, en criant de toutes parts : Vivre libres ou mourir, les vœux sont émis et l'on connaît combien il est doux et beau d'être unis par les liens de la fraternité.

Le ruban tricolore, la pique et le bonnet de la Liberté, voilà les ornements d'un triomphe républicain, voilà les signes éclatants, toujours chers aux Français. Essayons donc de rendre cette fête aussi touchante, que d'autres la rendent magnifique; voici le projet que je viens vous soumettre.

Le cortège sera ouvert par la compagnie des canoniers et le bataillon de la réquisition.

Sur un char, ombragé de palmes, les épouses, les mères, les enfants des défenseurs de la patrie.

Les vétérans, mêlés avec la jeunesse, seront rangés autour, ils ne mourront pas sans avoir vu la liberté rendue à leur pays; les autres apprendront d'eux à vivre et à mourir pour elle.

Un groupe de bergères suivra immédiatement, elles couvriront de fleurs la statue de la Liberté; la Liberté est de leur sexe, ne séparons pas ces objets sacrés : les femmes et la Liberté doivent nous faire chérir l'existence et braver tous les tyrans.

L'encens des hommes libres est le seul qui convienne à la beauté ; l'esclavage ne la regarde que comme un moyen de fortune.

Les autorités constituées, la société populaire marcheront unis et confondus, n'éprouvant qu'un sentiment, n'ayant pour ainsi dire qu'une âme.

La musique sera placée au centre.

(1) Pour Commune-Affranchie.

Le bataillon de Brioude fermera la marche.

Le cortège partira de la maison commune, il fera trois stations avant d'arriver à la place de la Fédération.

A chaque station, la musique exécutera des symphonies militaires.

Sur la place, on chantera un hymne à la Liberté.

Je désirerais qu'un repas frugal et commun, à la mode des Spartiates succédât aux différentes marches, qu'on y bût l'eau de la régénération, et qu'une séance à la société populaire terminât cette journée qui ne serait pas perdue.

[20 niv. II]

Aujourd'hui, 20 nivôse, l'an 2d de la République une et indivisible, la fête civique, décrétée pour la prise de Toulon, a été célébrée. A midi, toutes les autorités constituées, se sont rassemblées à la maison commune, et le cortège s'est mis en marche aussitôt.

Sur un char ombragé de palmes civiques, étaient placées les mères, les épouses et les enfants des défenseurs de la patrie, entourés des Vétérans et de l'espoir de la patrie; un groupe de bergères le suivait immédiatement; marchaient ensuite la société populaire, le district, le Comité de surveillance, les tribunaux de district et de commerce, les juges de paix, le comité des subsistances, et le conseil général de la commune, unis et confondus.

Diverses chansons furent chantées sur la place de la Fédération autour de l'autel de la patrie auprès de l'arbre de la Liberté; les cris multipliés de Vive la Convention, Vive la Montagne furent répétés par des cœurs républicains, avec l'enthousiasme qu'inspire l'amour de la patrie.

La journée fut terminée par une séance à la société populaire, où les citoyens de tout sexe, de tout âge, répétèrent avec transport le serment de vivre libres ou de mourir.

P.c.c. BONNE (maire),
CALDAGUÈS (secrét.-greffier.).

39

L'agent national du district de Lille annonce que les biens des émigrés se vendent de la manière la plus avantageuse: des biens estimés 77,854 l. 10 s. ont été vendus 203,945 l. 10 s. : l'explosion de la joie la plus patriotique a accompagné les adjudications de ces domaines (1).

Mention honorable.

(1) P.V., XXXI, 47. Voir ci-après, même séance, n° 64. Le Bⁿ (18 pluv.) publie un texte différent : « L'agent national du district de Lille écrit : 18.165.620 liv. 6 sols 3 deniers provenant de la vente des biens du clergé dans notre district, et 13.582.093 liv. 6 sols 6 deniers déjà payés prouvent péremptoirement que le fanatisme n'y a jamais joué le rôle insolent et victorieux que les détracteurs se sont plus à lui supposer. Notre début dans la vente des biens d'émigrés atteste aujourd'hui et promet pour la suite que l'aristocratie ne trouve, ni ne trouvera les Lillois disposés à croire aux revenans, bien moins encore assez lâches pour les craindre ou assez vils, assez perfides pour les espérer. La vente a produit 4 pour cent au-dessus de l'estimation.